Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 16/02/2026

UNIPECHE Uni-Pêche rappelle Coquille Saint-Jacques



- Noms des modèles ou références concernés : **Aucun**
- Marque : **Aucune**
- **Lot BEL030631987SCE27.7WHL20260208**
  Lot BEL030631987SCE27.7WHL20260209
- Conditionnements : **Caisse 30 kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/02/2026 au 10/02/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **BE-VZ63G-EG**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Martin import-export / Poissonnerie Troumelen / GODQUIN / Les sirènes Boulonnaises / Delta marée/ CBM filetage/JP Marée/ JP Marée/ Bertout/ L'Argonaute SARL/Dolleans SN/ La Rivière Poissonnerie**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Il apparaît que ces produits proviennent d'une zone de pêche qui n'était pas surveillée par les autorités sanitaires françaises au moment de la récolte. les produits n'ont pas fait l'objet d'autocontrôle permettant de vérifier la qualité sanitaire.**
- Risques encourus par le consommateur : **Biotoxines marines ASP (toxines amnésiantes)**
  Biotoxines marines DSP (toxines diarrhéiques)
  Biotoxines marines PSP (toxines paralysantes)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles digestifs (vomissements, douleurs abdominales, diarrhées) dans un délai de 2 à 24 heures suivant l'ingestion des coquillages contaminés. Ces troubles peuvent être suivis de sensations d'étourdissement, de maux de tête persistants, d'une désorientation et éventuellement d'une perte de la mémoire récente.

  Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissements, douleurs abdominales), des maux de tête et de la fièvre modérée apparaissant entre 2h et 18h après la consommation.

  Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent dans les 30 minutes qui suivent la consommation par des symptômes neurologiques (engourdissements des lèvres s'étendant au visage, aux bras et aux jambes, maux de tête, nausée et vertiges, incoordination motrice et incohérence de la parole) qui peuvent être accompagnés de symptômes gastro-intestinaux.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 27 février 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0670527214**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre